

PROJET PEDAGOGIQUE

L'enseignement de la musique, une mission, un partage.

Steward SOUPPAYA
CEFEDEM Bretagne/Pays de la Loire
M10

SOMMAIRE

<u>Introduction</u>	P. 04
<u>I. Mission pédagogique envers la société.</u>	P. 06
A) Mission éducative.	P. 06
B) Mission culturelle.	P. 07
C) Rôle de l'enseignant pédagogue.	P. 07
D) Une triple identité professionnelle.	P. 08
<u>II. Le projet pédagogique d'établissement.</u>	P.09
A) Le projet d'établissement.	P.09
B) L'équipe pédagogique.	P.09
C) Les projets artistiques.	P.10
a) Transversalité.	P. 10
b) Les partenariats.	P. 11
<u>III. Détail du contenu d'enseignement et objectifs du projet de classe.</u>	P. 11
A) Les différents dispositifs pédagogiques.	P. 12
a) Le cours individuel.	P. 12
b) Le cours collectif.	P. 13
c) Les pratiques collectives.	P. 13
B) Idées directrices.	P. 12
a) L'élève au cœur de la recherche.	P. 12

b) Les compétences défendues. ----- P. 13

C) Les outils pédagogique. ----- P. 15

a) Le répertoire. ----- P. 16

b) L'écrit et l'oralité. ----- P. 16

c) La posture et le ressenti rythmique corporel. ----- P. 17

d) L'informatique musicale, la composition et l'arrangement. ----- P. 18

e) Le rôle des parents. ----- P. 19

IV. Evaluation ----- P.19

Conclusion ----- P. 21

INTRODUCTION

En tant que futur enseignant, mon rôle sera d'assurer un enseignement artistique et musical en adéquation aux attentes et demandes politiques de l'état mais aux les demandes et souhaits des élèves. La Fonction Publique Territoriale m'amènera à enseigner au sein d'établissements publics à rayonnement plus ou moins important. Ainsi, je serais dans le devoir de satisfaire certaines attentes politiques et culturelles tout en satisfaisant les besoins de la population. Le métier d'enseignant s'inscrit dans une recherche pédagogique permanente enrichie et constamment renouvelée afin de proposer des solutions éducatives adéquates. Ce projet pédagogique permet de faire le point sur ma réflexion personnelle actuelle qui ne cessera de s'enrichir tout au long de ma carrière.

Dans un premier temps, ce projet pédagogique tente de définir quelles sont les missions et les rôles d'un enseignant face à la société. Par ailleurs, il serait nécessaire de prendre en compte mes identités artistiques et d'en expliciter les rôles susceptibles d'être en lien avec ma pédagogie.

Dans un second temps, je donnerais de l'importance au projet de l'établissement musical qui doit être grandement pris en considération. Il s'agit de se faire une place au sein de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de la hiérarchie. Notre obligation face à l'établissement est d'être disponible et intégré personnellement, pédagogiquement et artistiquement en dedans et à l'extérieur de l'établissement en tirant partie des partenariats.

Par la suite, il sera important de noter que l'enseignement musical et instrumental participe au développement et à l'épanouissement de l'élève. Pour cela, je propose un projet de classe mettant en oeuvre une pédagogie sous différentes formes allant du simple cours individuel, de la pédagogie de groupe, à la pratique collective. Ce qui favorise l'apprentissage, l'échange et la transmission des savoirs dans un contexte d'interactivité (rencontres, échanges, partages,...).

Afin d'arriver à des résultats, il sera juste d'employer des outils pédagogiques allant des plus traditionnels aux plus innovants qui permettent un accompagnement de l'élève plus personnalisé et efficace.

De plus, le placement de l'élève au cœur de mes préoccupations m'oblige à prendre en considération certaines idées directrices, tout en prenant part à l'élaboration et/ou la

réalisation d'un projet musical et personnel de l'élève. Il s'agit de mener à bien ma pédagogie en assumant mes obligations face à l'élève, à l'établissement et à la société.

Pour terminer, il sera intéressant de définir différents types d'évaluations. C'est nécessaire pour se rendre compte de l'évolution personnelle et artistique de l'élève. De plus, il y a différents types d'évaluations, ce qui me permettra d'améliorer, d'enrichir les moyens nécessaires à mon enseignement.

Mon projet pédagogique se présente comme un état des lieux de mes idées pédagogiques permettant de structurer les différents aspects de mon enseignement artistique. Cela me pousse à une réflexion en perpétuelle évolution, par l'analyse de mon enseignement de la musique. Il s'agit également d'en dégager des enjeux artistiques, sociaux et éducatifs afin de fixer des objectifs d'avenir et de répondre aux attentes de la population et de la société.

PROJET PEDAGOGIQUE

L'enseignement de la musique, une mission, un partage.

I. Mission pédagogique envers la société.

C'est dans le cadre de la fonction publique que j'exercerai mon métier d'enseignant. La société dans laquelle nous vivons aujourd'hui, attend des enseignants, des services définis par les missions de service public. L'enseignement est structuré par des textes cadres comme la charte de l'enseignement artistique et doit répondre aux attentes des élus locaux. Il s'agira de définir deux aspects de mission, à savoir, éducatif et culturel. Puis, nous nous pencherons au rôle de l'enseignant. Pour finir, il sera important de prendre en compte mes trois identités professionnelles artistiques.

A) Mission éducative.

L'enseignement artistique permet une socialisation et une construction de soi. Une pratique artistique peut générer des envies de se retrouver, autour de projet et d'intérêt communs. Il est donc important que l'enseignement artistique puisse toucher un grand nombre de personnes de cultures et d'origines différentes, car on a tous à apprendre de chacun. La pratique artistique développe des capacités tel que l'expression d'un individu, qui amènent à trouver sa place dans la société en tant que citoyen. La musique est un langage universel, pouvant être compréhensible par tous, il est donc important de créer des démarches de rencontre grâce à des actions pédagogiques.

Pédagogiquement, la pratique musicale contribue au développement des capacités cognitives de l'individu. Les différents aspects de la pratique musicale contribuent à développer plus d'aisance quotidienne. A savoir, l'entretien de tout type de relation, une expression claire et structurée de notre pensée. De plus, le rapport à la scène permet de gérer son stress et la concentration favorise le parcours scolaire par

La pratique artistique, notamment musicale contribue à l'éducation de l'individu. Ainsi, il s'agit de développer la conscience sociale d'un individu capable d'accepter les valeurs qui s'offrent à lui. De plus, il me semble intéressant d'aborder une autre mission, celle où l'enseignant aura le devoir et la charge d'enrichir et de développer la vie culturelle locale.

B) Mission culturelle.

L'autre fonction de l'enseignant de la musique consiste à favoriser la vie et l'animation culturelle du territoire sur lequel il intervient. Il sera alors important de proposer et de créer des événements artistiques et des actions pédagogiques à destination de publics d'origines sociales différentes. Ainsi la pratique musicale permettra de favoriser l'échange et le partage par l'action. L'individu est alors actif, n'écoute plus la musique passivement mais la joue et s'exprime. La diffusion de notre art est importante, car le rapport de l'art au public est **primordial**. L'existence d'un projet n'aurait aucun sens en se satisfaisant à soi même, aussi est il nécessaire de réaliser ces projets artistiques et d'en partager les vertus.

L'activité culturelle d'un territoire est très **importante** et l'enseignant a le devoir de contribuer au dynamisme culturel : il doit proposer et créer des projets capables d'intéresser un large public mais aussi de favoriser son rayonnement culturel. De plus, il s'agit également de combler les attentes politiques et ministérielles. Ainsi l'enjeu est de prendre en considération les textes cadres établis tels que *le schéma d'orientation pédagogique des écoles de musique et de danse* et *la charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre*.

Cependant, quel est exactement le rôle d'un enseignant ?

C) Rôle de l'enseignant, du pédagogue.

La musique se pratique et se vit. Nous pouvons apprendre la théorie et tous les codes qui s'y prêtent. Cependant, la musique reste un langage qui ne s'apprend pas mais qui peut être guidé et signalé par des outils pédagogiques, afin que l'élève puisse s'appropriier et s'imprégner des sensations musicales qu'il rencontre. Etymologiquement, enseigner signifie « signaler » (du latin *insignire*), de plus le mot pédagogue signifie « celui qui guide ». En quelque sorte, l'enseignant d'aujourd'hui a le devoir de guider et signaler à l'élève les vertus de la musique. L'enseignement de la musique devrait permettre à chacun de jouer un style de musique qui lui est propre et de lui permettre de la pratiquer dans les meilleures conditions.

Par conséquent, je me considère comme un guide qui accompagne l'élève, en lui signalant les vertus qu'apporte la musique tout au long de son apprentissage. Le respect, le

partage, la communication, la vie en collectivité, l'autonomie, la responsabilité en sont les plus importantes. Sur ce point, il est important de mettre, petit à petit, l'élève en situation de responsabilité envers ses prochaines responsabilités de musicien mais aussi de citoyen. De ce fait, la verbalisation des notions abordées pendant les cours contribue fortement à une autonomie. Par la suite, il serait intéressant d'inciter l'élève à reformuler par écrit cette verbalisation. Ce qui lui permettra s'appropriier et de réinvestir les notions abordées.

Il est important pour l'enseignant de susciter la motivation. De cette motivation, la pratique musicale devient un plaisir. Il est très important et nécessaire à long terme de conserver ce plaisir. Les identités et qualités artistiques de l'enseignant peuvent permettre une certaine valorisation du rayonnement de l'établissement et de sa classe. Ainsi, l'élève bénéficie de cette popularité, et devient à son tour acteur de ce rayonnement.

Tentons de définir en quoi les identités artistiques professionnelle de l'enseignant sont ils important ?

D) Une triple identité professionnelle.

Ma vie professionnelle se définit selon trois axes dont une activité de pédagogue, de musicien interprète (soliste et chambriste) et de compositeur. Ces trois facettes me permettent d'avoir une vie artistique pleine et complémentaire, me permettant de me mettre très souvent, en situation d'organisateur d'événement (concerts, spectacles, rencontres,...) et d'interprète.

La création fait parti du rôle de l'enseignant. Pourquoi ne pas jouer et créer avec le corps enseignant, cela amènerait la curiosité, l'éveil, renforcerait l'écoute, et le respect. Que ce soit à l'intérieur de l'établissement ou en dehors, il faut développer leur curiosité à la vie. Leur offrir la possibilité d'être capable d'aller vers les gens, dans un but de s'ouvrir artistiquement et personnellement. L'enseignant partage indubitablement, avec l'élève des moments forts en sensations.

Nous venons de voir que l'enseignant s'inscrit dans un processus à but éducatif et culturel, répondant ainsi à la demande et aux attentes des élus, des collectivités locales mais aussi de la population.

L'enseignant a la charge, dans un premier temps du développement et de l'épanouissement de sa classe mais doit également tenir sa position d'acteur de la vie de l'établissement musical où, le projet d'établissement est à prendre en considération. Il est donc important de mettre en concordance notre pédagogie avec celle de l'établissement musical.

II. Le projet pédagogique d'établissement.

Il s'agira dans un premier temps de définir ce qu'est un projet d'établissement ainsi que son rôle pédagogique. Nous nous intéresserons à l'équipe pédagogique, car les enseignants sont les acteurs pédagogiques de l'établissement. Puis, il sera important de préciser quels seront les différents projets artistiques, compléments pédagogique et artistique du parcours de l'élève.

A) Le projet d'établissement.

Le projet d'établissement assure la cohérence des différents enseignements dispensés. L'établissement cadre et balise le parcours éducatif des élèves, définissant des orientations pédagogiques établies autour d'un cursus. Il s'agit de prendre en considération les nouvelles directives d'orientation et de cursus. Cela confère à l'établissement musical une mission de formation, de sensibilisation, d'accompagnement, d'enseignements des pratiques amateurs et des futurs professionnels (CEPA et CEPI). Il me semble important d'avoir bien connaissance du projet d'établissement afin d'adopter un positionnement pédagogique en concordance avec les orientations définies. Cependant tous les établissements ne possèdent pas de projet d'établissements écrits. Il est peut être alors de notre devoir d'y réfléchir et de participer à sa création et à son évolution dans le but de proposer aux élèves les solutions pédagogiques appropriées à leurs besoins, tout en pensant à ne pas oublier de répondre aux attentes politiques de la ville, des élus et de l'état.

Nous savons que le projet d'établissement donne cohérence aux différents enseignements dispensés mais elle est aussi soucieuse de favoriser la transversalité et est un bon complément face à l'éducation générale dispensée par l'éducation nationale. Elle est également active dans la recherche pédagogique et la musique contemporaine. Intéressons nous à l'équipe pédagogique, source de la recherche pédagogique et artistique contemporaine de l'établissement musical.

B) L'équipe pédagogique.

La communication au sein de l'équipe pédagogique me paraît indispensable. Il s'agit de participer à la richesse pédagogique et artistique qu'offre l'établissement musical. Que ce soit dans l'optique de faire évoluer l'enseignement ou bien qu'il s'agisse d'élaborer des projets transversaux, l'équipe pédagogique participe à la réalisation du projet d'établissement, notamment de sa rédaction.

Impliquant les élèves, elle contribue également à la réalisation de projets et événements culturels. En outre, l'équipe pédagogique est constituée d'enseignant aux qualités

pédagogiques et artistiques importantes facilitant et contribuant ainsi au rayonnement de l'établissement. Tout en assurant ses cours, l'artiste-enseignant doit être disponible et initiateur de projets qui ont lieu à l'extérieur de l'établissement musical.

C) Les projets artistiques.

C'est en partie grâce à la réalisation et à la réussite des projets artistiques que le rayonnement de la classe et de l'établissement se porte bien. Tâchons de définir les différentes formes de pratiques proposées au sein d'un établissement musical.

a) Transversalité.

Il me semble important, de faire découvrir aux élèves les différents types d'arts qui existent. Il s'agira de réaliser des projets qui permettent le croisement artistique. L'important est de lier et mixer les arts d'aujourd'hui, encore trop cloisonnés. C'est dans un but de permettre des rencontres et des échanges artistiques. L'Art n'est pas seulement constitué de la musique mais de plein d'autres types d'Art, permettant ainsi un enrichissement culturel. Tout croisement est possible, par exemple, le croisement de la musique avec la poésie de la danse ou du théâtre. Cela permet des apports culturels conséquents pour les élèves.

Il me paraît alors très intéressant d'initier et proposer aux collègues des projets communs entre professeurs, entre élèves qui semblent tout à fait approprié lors d'auditions ou de cartes blanches. Encore plus enrichissant que la musique de chambre, ce sont des projets qui rassemblent favorisant des moments de découvertes, d'échanges, de prises de conscience, d'autonomie et surtout de partages artistiques et culturels. C'est également un bon moyen de partager et expérimenter une autre dimension de la scène. En outre, il ne s'agit pas de rester enfermé dans sa pratique instrumentale mais bel et bien de découvrir de nouveaux modes d'expression.

La transversalité est une démarche qui permet de concilier et mixer les différents types d'arts et de s'enrichir de multiples apports culturels, intellectuels, psychologiques et physiques. C'est une pratique d'ensemble qu'il serait important d'approcher, de concrétiser et d'entretenir. Cela permet une polyvalence et un enrichissement artistique qui contribue au développement d'une personnalité forte.

Pour concrétiser ces projets, il sera important de s'intéresser aux différents partenariats qui permettent d'avoir accès à une scène et un auditoire venu pour l'occasion.

b) Les partenariats.

Les partenariats avec la classe et/ou l'établissement musical et les organismes ou les structures culturelles, tels que associations, écoles d'art (musique, danse, théâtre, ...), médiathèques et bibliothèques et bien d'autres, favorisent des rencontres et une diversité riche. Permettant un partage et des perspectives de collaborations à court, moyen et long terme. Grâce aux partenariats, le rayonnement artistique et culturel de l'école de musique devient important. Les attentes politiques et les missions sont accomplies.

L'apprentissage artistique est un réel complément de l'éducation dispensé par l'éducation nationale. De ce fait, il me semble très important de créer des partenariats privilégiés entre l'éducation nationale et les écoles de musique (ENM, EMA, CRR, CRD, CM). Il y a là une possibilité d'aller à la rencontre et de sensibiliser un large public issu de milieux socioculturels très divers. De ce fait, il serait intéressant d'organiser des événements tels que présentations d'instruments, spectacles, éveil musical et orchestre à l'école. Il devient nécessaire d'adapter sa pédagogie basée, sur la pratique collective, la pédagogie de groupe, la transmission orale et l'utilisation de codes (écritures spécialisées, gestes...).

La pratique musicale sous toutes ses formes constitue un développement social, psychologique et intellectuel fort chez l'élève.

Pendant ce développement psychologique et intellectuel, il s'agit de dégager certaines valeurs et vertus donnant ainsi à l'élève, de manière générale, la capacité de vivre correctement en société et de mener à bien ses projets de vie présent et futur.

III. Détail du contenu d'enseignement et objectifs du projet de classe.

Il s'agit de définir le contenu d'enseignement et les objectifs du projet de classe. Pour ma part il serait important de s'intéresser et d'exploiter, sous différentes manières des dispositifs pédagogiques adéquates et innovants nécessaires à la progression de la pratique instrumentale et musicale de l'élève. Par la suite, le contenu des cours sera régi selon des idées directrices, afin de cerner les objectifs utiles au développement et à l'épanouissement de l'élève.

Pour terminer, il est important ici, de préciser quels seront les outils pédagogiques mis en œuvre pour parvenir à transmettre et partager mes connaissances.

A) Les différents dispositifs pédagogiques.

C'est grâce à une pratique musicale que l'élève s'épanouira mais pour que cet épanouissement puisse se manifester sous différents aspects, il s'agit d'explorer différents dispositifs d'enseignement en passant par le traditionnel cours individuel vers le cours collectif puis aux pratiques collectives. C'est dans un esprit de complémentarité au cours individuel qu'il faut aborder ces différents dispositifs, car l'élève n'apprend pas que du professeur. Tâchons de définir ces différents dispositifs.

a) Le cours individuel.

Le cours individuel reste un cours privilégié et très personnel. On y développe la personnalité artistique d'un élève en prenant en compte ses besoins et ses difficultés, aussi bien techniques que personnelles en adaptant une pédagogie personnalisée. L'enseignant se doit d'être disponible et attentif. C'est un cours qui reste très axé sur un échange enseignant/enseigné.

Le cours individuel reste très centré sur un seul élève. De manière générale, et malgré les bienfaits de ce dispositif spécifique à l'élève, qui vise à se focaliser sur ses attentes, nous pouvons remarquer certaines limites de cette pédagogie individuelle, comme par exemple, un contact musicale et pédagogique pauvre entre lui et l'enseignant où c'est l'enseignant qui détient le savoir et l'élève n'a qu'une place d'apprenant passif. Il sera important de susciter et entretenir un cours dynamique. Pour cela, l'élève sera questionné face à ses prestations, ses problèmes techniques ou musicaux, et proposera, si possible des solutions. L'important, est d'inscrire l'élève dans un processus, qui l'amène à développer une critique et un raisonnement. Par ailleurs, ce processus pédagogique est également utile au développement de sa pensée et permet de l'affirmer petit à petit.

Le cours individuel est clairement un cours en tête à tête et de situation privilégiée unique entre l'élève et son professeur. Dans ce sens, l'enseignement à la musique doit rester structuré et logique, adapté au besoin et à la demande de l'enfant.

Il me semble important d'enrichir le cours individuel, en mettant en place des cours collectifs très tôt dans le cursus d'un élève. Voyons ce que pourrait apporter le cours collectif.

b) Le cours collectif en pédagogie de groupe.

Le cours collectif permet de rassembler plusieurs élèves de niveaux différents. Ce dispositif d'enseignement favorise une émulation pédagogique qui s'articule sur l'échange, l'entraide et l'imitation. Plus précisément, il permet un apprentissage individuel par l'écoute et l'observation de l'autre, favorisant d'autre part la communication par l'échange des

savoirs. Du fait, des niveaux hétérogènes des élèves, il y a un réel plaisir à s'intégrer dans un processus d'apprentissage dynamique. De plus, on apprend à jouer devant les autres, développant ainsi à l'aisance du jeu instrumental et musical.

Ce dispositif pédagogique permet de trouver, au contact des autres, sa propre place. Le travail en groupe favorise un environnement sociocognitif. Des processus d'apprentissages sont déclenchés par le fait d'être en contact avec d'autres élèves. Ce qui favorise la découverte et l'enrichissement de son propre système d'apprentissage. Ainsi, animé par l'envie de résoudre des situations problèmes. C'est la confrontation de ses idées à celles des autres, qui le poussent à découvrir l'importance et la nécessité de trouver des solutions face aux difficultés rencontrées.

Nous venons de voir que le cours collectif suscite de nombreuses formes et processus d'apprentissages nécessaires au développement et à l'épanouissement de l'élève. Etre dans un environnement sociocognitif est source de richesse et de diversité du savoir aussi bien culturel qu'intellectuel.

De nos jours, le fait d'être en collectif est un dispositif à ne pas ignorer mais au contraire, à explorer sous toutes ses formes. L'homme est né pour vivre en communauté. Notre société n'est finalement qu'une grande communauté aux couleurs sociales et culturelles riches mais trop séparée et cloisonnée. La musique a cette chance de pouvoir réunir les êtres. Pour cela, le cours collectif et les pratiques collectives sont des dispositifs à ne pas négliger.

Par conséquent, il s'agira de s'intéresser aux pratiques collectives. Tentons de découvrir en quoi les pratiques collectives sont riches d'un apport essentiel et complémentaire à l'épanouissement d'un élève.

c) Les pratiques collectives.

Les musiques de chambre et d'ensemble sont généralement réservées aux étudiants avancés. Cependant, il semble très important d'initier et aborder ce dispositif tôt. L'élève « baigne » alors dans le plaisir de jouer à plusieurs et consolide ses bases théoriques musicales tout en découvrant et en acquérant des notions musicales telles que l'écoute, l'esthétique, la rigueur, l'autonomie et plus particulièrement le sens des responsabilités.

Toutefois, il faut amener les élèves à aimer et pratiquer la musique dans le plaisir. Je ferais attention à ce que chaque élève puisse jouer dans des formations appropriées, atypiques et originales.

Il s'agira de trouver un équilibre et de rester dans l'optique de la complémentarité. De ce fait, jongler entre ces trois dispositifs pédagogiques procurent à l'élève tous les moyens idéals et nécessaires à son épanouissement. Pour y arriver, il faut trouver d'autres moyens, des outils pédagogiques, afin de mener à bien son programme pédagogique.

Dans un premier temps, il sera important de prendre en compte les idées directrices nécessaires à développer une pédagogie riche et structurée.

B) Idées directrices

Il est nécessaire d'intégrer des idées directrices dans sa pédagogie afin de transmettre, partager certaines notions et valeurs qui me semblent très importantes à l'évolution individuelle et artistique de l'élève. Il me paraît approprié de définir point par point mes idées directrices.

a) L'élève au cœur de la recherche.

Ma pédagogie consiste à intégrer l'élève au centre de mes préoccupations. Il est de notre devoir et de notre responsabilité d'apporter des notions musicales aux élèves.

Tout d'abord, nous sommes des enseignants pour amateur, qu'il soit débutant ou adulte, l'amateur est un "passionné" de musique. Je proposerais donc une pédagogie flexible et adaptée aux attentes des élèves, que ce soit sur le court, moyen et long terme. Tout dépend, du projet et des envies de l'élève. Tout ceci, afin de combler les attentes de l'élève. Ainsi, je serais amené à être un musicien pédagogue polyvalent, enrichi de connaissances musicales plus larges et non limités à mes spécialités stylistiques et techniques. Il pourrait être important de concrétiser ces projets d'élèves lors de concerts au sein de l'établissement ou en dehors en tant que projets de classe.

Il me semble important de prendre en compte le projet artistique de l'élève car c'est avant tout l'élève qui donne sens à un cours. Pour ma part, il est capital d'intégrer les envies des élèves. Cela favorise l'apprentissage de la musique dans un cadre d'enseignement qui devient alors très motivant et agréable. L'élève ne subit plus l'enseignement du professeur mais participe désormais à un processus d'apprentissage dynamique.

A travers cette dynamique d'apprentissage, il sera essentiel d'aborder et valoriser les valeurs nécessaires à défendre et à transmettre dans mes cours de musique.

b) Les compétences défendues.

Les compétences les plus importantes auxquelles je porte de l'attention sont l'autonomie, le respect, la curiosité, les relations humaines, le développement de l'expression personnelle, l'échange, le partage, la liberté d'expression et de penser, l'envie de créer et réaliser ses propres projets, développer son sens critique, son écoute, son imagination, la créativité.

Tentons de dégager les bienfaits que peuvent apporter ces compétences à un élève.

Le plaisir de jouer d'un instrument est pour moi un vecteur essentiel à l'acquisition des notions musicales et extra-musicales. C'est en jouant que l'on trouve les solutions à nos besoins techniques et musicaux. Par conséquent, il ne faut pas hésiter à permettre l'enfant à d'expérimenter des sonorités et mode de jeu propres à son instrument. Il s'agit de lui permettre de faire plus connaissance avec son instrument, en développant ainsi sa curiosité à progresser. Le fait de jouer, pratiquer et expérimenter stimulera et générera d'avantage l'envie de jouer et d'apprendre.

De ce plaisir de jouer découle une certaine autonomie. Pour ma part, développer l'autonomie permettra à l'élève de s'intéresser d'avantage à d'autres projets auxquels il pourra exercer une grande part de responsabilité face à la société. Cette autonomie permet d'engager l'élève dans un processus musical et sociologique afin qu'il puisse de sa propre initiative.

La curiosité est un important facteur qu'il s'agira de privilégier par des moments d'interactivités entre l'élève et le professeur, l'échange favorise et amène à une réflexion personnelle. Rappelons néanmoins, que l'erreur est humaine et que les erreurs faites permettront de construire la réflexion de l'élève, donc son autonomie. Ainsi, l'élève deviendra critique et se forgera une pensée.

L'expression est un autre point à aborder car c'est une notion musicale à ne pas laisser de côté. Il s'agira de développer chez l'enfant la capacité à s'exprimer. De plus, révéler sa personnalité artistique grâce à la découverte et le travail de différents types de répertoires, permet de trouver un mode d'expression qui lui est propre. L'expression est également importante en tant que citoyen car l'individu a besoin de mettre en valeur sa personnalité avec aisance et assurance lors d'entretien.

Ces compétences sont très importantes à transmettre et à consolider chez l'élève. Par ces valeurs, l'élève pourra prendre petit à petit conscience d'une identité artistique et citoyenne forte. La musique offre la possibilité à chacun de se découvrir, se développer et s'épanouir.

L'apport et le développement de ces compétences sont transmises aux élèves par le biais d'outils pédagogiques qu'il me semble important de préciser et de définir.

C) Les outils pédagogiques.

A quoi servent ces outils pédagogiques ? Ils sont les moyens didactiques et pédagogiques mis en œuvre afin de transmettre des compétences musicales. Il s'agira de d'alterner avec ces outils, tantôt l'un, tantôt l'autre ou plusieurs à la fois. Ce sont des outils nécessaires à un travail précis, à long, moyen ou court terme selon le degré de difficulté des compétences à assimiler et du degré de compréhension et d'apprentissage de l'élève.

a) Les répertoires et méthodes.

L'histoire du saxophone est très récente, le répertoire saxophone reste qualitativement et quantitativement faible. En fonction du projet de l'élève, il est nécessaire de l'aborder car cela fait partie du patrimoine de l'instrument. Il est donc nécessaire d'étudier ce répertoire pour l'interprétation des styles et esthétiques mais également de la technique de base du saxophoniste. Il sera donc important par la suite de découvrir d'autres esthétiques par le biais des transcriptions afin que l'élève puisse découvrir et apprécier (ou pas). Le répertoire contemporain me semble très approprié et nécessaire à convoquer et développer l'imagination chez les plus jeunes du fait de l'abstraction musicale de ce répertoire. Par conséquent, l'imagination contribuera à favoriser et à consolider la créativité de l'enfant.

Cependant, l'élève est libre au fur et à mesure de son apprentissage, de définir lui-même ses attentes, en fonction de ses goûts artistiques. C'est alors qu'il faudra adapter sa pédagogie en fonction du type de répertoire souhaité, en plus du répertoire standard.

Les ouvrages pédagogiques font partie du répertoire du saxophone qu'il faut étudier avec attention car c'est ce qui constitue la base technique et traditionnelle du saxophoniste. De plus, d'autres méthodes qui appartiennent à d'autres instruments à vent peuvent être d'une grande utilité. Bien sûr, c'est à manier avec précaution selon les besoins de l'élève pour aborder, compléter ou se perfectionner sur certains points techniques. Cependant, en matière de recherche pédagogique, le saxophone est en pleine effervescence. Il s'agira de se mettre au courant des nouveautés, de s'enrichir d'un savoir et de connaissance à jour, capable d'offrir aux élèves ce qu'il y a de mieux, tout en restant dans une constante remise en question et un renouvellement.

Bien entendu, l'écrit a ses limites, on ne peut pas tout apprendre d'un livre. C'est pourquoi la présence du professeur est indispensable, plus précisément, l'oralité constitue un complément indéniable à ne pas négliger.

b) L'écrit et l'oralité.

Il est très important de trouver le bon équilibre est d'adapter sa pédagogie en fonction des élèves, certains peuvent être plus sensibles à un dosage plus axé sur la transmission écrite qu'une transmission orale et inversement. Il s'agira de bien cerner ses élèves en fonction de leur mode de fonctionnement, de leur manière de penser pour utiliser tel ou tel mode de transmission.

La transmission écrite est le mode le plus commun qui soit dans notre pratique d'enseignement musical d'occident en école de musique. De part des supports qui font référence à un patrimoine musical du passé et du présent. Il serait essentiel de rendre accessible l'écriture musicale et de l'ensemble des codifications nécessaire à la lecture d'une

partition. Cependant, de nombreuses partitions sont vides d'annotations. Ainsi, l'oralité entre en jeu et permet de compléter les manques d'informations.

La transmission orale est un mode où on peut se passer de l'écrit. De ce fait, il y a plusieurs procédés d'apprentissages qui entrent en jeu. L'apprentissage d'une mélodie peut se faire d'une façon directive où le professeur dit à l'élève ce qu'il doit jouer (notes, rythmes, nuances...). L'imitation est très présente dans l'oralité. Il y a deux types d'imitations, la première est plus de l'ordre de l'écoute (l'oreille) où l'élève tente de reproduire la mélodie d'après ce qu'il a entendu, développant ainsi son écoute, son attention mais aussi la mémoire auditive et la concentration. L'autre imitation est de l'ordre du visuel, c'est à dire que l'élève cherche à reproduire la mélodie qu'il vient d'écouter en se focalisant sur les gestes. Ainsi, ce type d'imitation favorise la mémoire visuelle et digitale.

Il me semble important d'initier l'élève dès le jeune âge à employer divers modes de transmissions tout en le guidant vers une autonomie constructive et polyvalente. Ce qui permettra à l'élève de se détacher de la partition tout en maîtrisant et en respectant l'œuvre.

L'imitation par le geste contribue à un apprentissage sensitif et corporel. Il se peut que l'élève puisse reproduire des gestes contribuant à une bonne exécution rythmique. De ce fait, il me semble important de s'intéresser à l'intégration de la posture et du ressenti rythmique par l'utilisation du corps.

c) La posture et le ressenti rythmique corporel.

Le plaisir de jouer se traduit forcément par le fait d'être bien avec l'instrument. Cependant, il s'agira d'être attentif à ce que l'élève ne « subisse » pas l'instrument jusqu'à en avoir des douleurs, mais au contraire adapter l'instrument à la position naturelle de l'élève, car morphologiquement chacun de nous est différent. Je veillerais à ce que l'élève puisse avoir un ancrage au sol avec les deux pieds alignés aux épaules tout en déverrouillant les genoux afin d'avoir une détente et une souplesse corporelle. Le corps doit rester sous une tension juste, dynamique et réceptive.

Le ressenti rythmique est une des priorités à développer chez l'élève. Il ne suffit pas d'intellectualiser le rythme mais de faire ressentir des sensations qui s'impriment en nous. On passe par une intériorisation de la pulsation vers le développement et la construction du rythme à l'aide du corps. Par exemple, marcher dans l'espace sur une pulsation régulière, jouer en marchant sur place ou faire des percussions corporelles permettront de mener les élèves à développer petit à petit leur sens rythmique.

Outre le fait que l'élève a besoin d'exercices physiques pour arriver à ressentir le rythme, des outils originaux, atypiques et intéressants contribue au développement artistique et musical de l'élève.

d) L'informatique musicale, la composition et l'arrangement.

Le XXIème est l'air de l'informatique. L'ordinateur peut être un outil musical. Deux aspects de l'informatique musicale sont à prendre en compte. Le premier aspect est axé sur l'édition musicale sur ordinateur. Il serait particulièrement intéressant pour l'élève de réécrire ses partitions pour qu'il puisse écouter ce que ça pourrait donner. Le rendu est très stable et neutre, idéal pour le travail de précision rythmique et de lecture ainsi que la mémorisation des mélodies tout en sachant qu'il est possible de modifier le tempo. De plus, le fait de réécrire une partition permet de s'approprier inconsciemment ou consciemment des règles théoriques de la musique tels que les notes et le rythme. Le deuxième aspect est axé principalement sur l'enregistrement audio. Par exemple, le cours peut être enregistré. Ainsi, les pièces abordées seront enregistrées sous format mp3 et envoyées par mail aux élèves. Travailler à la maison devient interactif, tous les détails du cours et d'interprétations des pièces ou des exercices seront réécoutables pour que l'élève puisse s'inspirer ou imiter. Tout en s'écoutant, l'élève peut développer des capacités d'auto-analyse par un décentrage et un recul sur son cours ou sa prestation. Il sera alors en pleine autonomie et devra par lui même se forger un sens critique de l'écoute et de reproduction. Ainsi, il pourra s'affirmer dans ses décisions.

La composition est un outil essentiel. Composer des exercices pédagogiques adaptés aux besoins techniques des élèves permet de mieux focaliser sur les problèmes des élèves. De plus, il permet à l'enseignant de se positionner dans une situation de recherche pédagogique et surtout didactique afin de présenter des exercices capables de faire progresser l'élève. Par la suite, il pourrait être intéressant de demander aux élèves de composer de petites lignes mélodiques. Ils seront forcés de convoquer toutes leurs connaissances en matière musicale aussi bien théoriques que d'interprétations, développant grandement leur réflexion musicale et leur imagination créative.

Proposer des arrangements et des transcriptions permettent d'aborder des styles de musiques jusque là inaccessibles. Rassembler d'autres musiciens autour d'une formation à l'instrumentarium très diversifié, permet d'aborder des œuvres arrangées à partir d'une partition de piano, d'un ensemble instrumental ou d'un orchestre pour proposer une autre version orchestrale de la pièce. Il existe toutes sortes d'arrangements, c'est un bon moyen pour que tout le monde puisse jouer de la musique allant du classique à la variété. Il s'agira de comprendre et faire des recherches sur le contexte esthétique des œuvres.

Il s'agit de prendre en compte ces outils pédagogiques plus ou moins innovants comme source de motivation, de plaisir et d'interactivité. Ce sont des outils complémentaires à une pédagogie qui sera adaptée à l'enfant. L'écoute, l'auto-analyse, la créativité, l'affirmation de soi, la concentration, l'exigence sont des notions importantes qui justifient l'utilisation de ces outils pédagogiques.

Toutefois, le jeune élève de premier cycle aura du mal au début à être un minimum autonome malgré l'utilisation d'outils innovants c'est pour cela qu'il semble nécessaire d'attribuer aux parents un rôle à la fois adéquat et essentiel afin de cadrer le travail quotidien.

e) Le rôle des parents.

Le rôle des parents reste un aspect essentiel dans les débuts d'apprentissage musical de l'enfant. Ces derniers peuvent entrer en contradiction avec les projets de leurs enfants. Il me paraît important, au regard des vertus éducatives de l'enseignement artistique, d'établir une relation triangulaire entre l'enfant, les parents et moi-même dans le but de préciser ensemble le projet de l'enfant et d'y définir le rôle de chacun. Le dialogue avec les parents constitue alors un acte essentiel au service de l'enfant. Il y a encore et toujours des parents qui projettent leurs rêves et désirs sur leur enfant. Les parents doivent être au courant des études musicales de leur enfant et participer à l'encouragement, le soutien, et la surveillance du travail à la maison.

Par conséquent, ces outils pédagogiques favorisent le développement de l'enfant. Ces outils transmettront des valeurs et notions artistiques importantes et nécessaire à un épanouissement vers une éducation artistique mais également civique.

Toutefois, pour amener l'enfant à tel ou tel niveau de pratique musicale et instrumentale, l'enseignant doit constamment réfléchir et adapter sa pédagogie en fonction des besoins de l'élève sans négliger les directives des textes officiels (voir annexe : **Les compétences souhaitées en fin de cycle**). Pour cela, le pédagogue dispose d'outils d'évaluation afin de permettre de repérer et réaliser des objectifs nécessaires aux progrès de l'élève.

IV. Evaluation.

Il est important de définir les modalités d'évaluation qui doivent servir à savoir où l'élève en est, où il se situe par rapport à ses objectifs personnels et s'il a répondu aux attentes pédagogiques de la classe et de l'établissement. Il y a une réelle application des textes officiels, l'élève est contraint de suivre un programme pédagogique établi par le schéma d'orientation des écoles de musique et de danse

Il existe deux types d'évaluation à définir et utiliser dans les établissements de musique.

Pour ma part, l'évaluation est un outil pédagogique essentiel qui permet d'ajuster et de réajuster ma pédagogie en fonction de la demande, de l'avancée de l'élève et du résultat

obtenu. De plus, il me semble intéressant de mélanger ces deux types d'évaluations, ce qui permet d'assembler un maximum de donner au sujet des acquis de l'élève en fonction de ce que l'élève et établissement souhaite.

L'évaluation **formative** fait l'objet d'une préoccupation constante envers les élèves, elle ne se contente pas d'explorer les contenus, mais aussi les comportements des élèves. Elle doit déboucher sur une aide individualisée, elle prend en compte les méthodes, les stratégies employées par les élèves, même si celles-ci ne paraissent pas adaptées. Pour cela, il faut des objectifs précis, avec des outils adaptés.

« L'évaluation formative, c'est simplement le fait de prendre le pouls des élèves au travail et de pouvoir ainsi intervenir sur le moment ;...elle est une dimension de l'apprentissage : en permettant l'ajustement progressif de la démarche à l'objectif, elle est au coeur de l'acte d'apprendre, y apporte une dynamique et en garantit l'efficacité »

P. Meirieu L'école, mode d'emploi

L'évaluation **sommative**. Dans ce type d'évaluation, les erreurs faites par les élèves sont évaluées et sanctionnées. L'évaluation sommative a en général lieu à la fin d'un parcours où elle a le sens de bilan des acquis. Elle peut prendre une forme normative qui consiste à faire correspondre les résultats des élèves à une norme. Pour l'évaluation normative, la notation est la technique de base de cette évaluation. Elle permet à l'élève de se situer par rapport à un groupe de référence. L'évaluation normative a un intérêt si elle ne se reproduit pas trop souvent et si le groupe de référence n'est pas trop étroit.

CONCLUSION

La musique est source d'apport essentiel au développement et à l'épanouissement de l'élève enfant. Il me semble nécessaire de placer l'élève au centre d'un processus d'apprentissage qui développe et favorise l'autonomie personnelle par l'art. De plus, il est également important de privilégier la diffusion artistique et rendre l'art accessible pour tous.

Je suis conscient d'être porteur de savoir et connaissance artistique conséquent et il me semble que j'ai à ma charge une mission politique et culturelle de promotion de la musique, de médiateur entre l'art et la population. En tant que futur enseignant, l'important est de croire en ses convictions, et transmettre les compétences essentielles que l'on veut défendre.

Je serais amené à enseigner dans un établissement, qui s'inscrit dans un territoire résonnant, à des exigences politiques et culturelles. Il sera nécessaire d'adapter mes projets pédagogiques en concordance avec l'établissement et l'équipe pédagogique. De plus, il s'agira, de part des partenariats artistiques, de dynamiser et rendre la culture du territoire accessible pour tous ; de proposer et concrétiser des projets d'élève mais aussi de présenter des concerts d'enseignant.

Promouvoir la musique est une vraie mission mais aussi un partage artistique à ne pas ignorer. L'enseignant doit être impliqué personnellement à tous les projets qui s'offrent à lui et à sa classe. C'est en restant dynamique et actif que je compte mener ma vie professionnelle de musicien pédagogue, compositeur et interprète.

Ce présent projet pédagogique se doit d'être considéré comme une base à ma réflexion artistique et pédagogique future qui sera amenée à évoluer au fil des années à venir. C'est un projet d'enseignement qui s'adaptera aux différents besoins des élèves de tout âge issu de milieu social et culturel différent, tout en privilégiant le sens du partage dans un processus artistique individuel ou collectif.

Annexe

Les compétences souhaitées en fin de cycle

Ce schéma personnel prend comme ligne directrice les objectifs souhaités définis par le « *schéma d'orientation pédagogique des écoles de musique et de danse* ».

Il s'agit dans un premier temps de proposer à ma manière différents objectifs. De plus, il est important de prendre en compte que cette proposition est le résultat, d'un début de réflexion pédagogique personnelle. C'est avant tout une base susceptible d'être complétée et enrichie au fil des années.

Le premier cycle

1. Motivation, méthode de travail, autonomie :

- savoir créer des liens entre la lecture, l'instrument vers un résultat attendu.
- remarquer et exploiter la structure d'une pièce.
- travailler par soi même, prendre conscience d'une responsabilité.

2. Posture, tenue :

- position et levée correcte des doigts.
- avoir une coordination correcte des doigts.

3. Sonorité :

- savoir choisir une bonne anche et la mettre correctement.
- avoir un son soutenu sans sons parasites.

4. Justesse :

- s'accorder avec le professeur et prendre part à l'accord.
- utiliser les moyens nécessaires à la correction d'une note (doigtés de corrections, le chant).

5. Articulation :

- savoir coordonner et alterner ses coups de langue en fonction des articulations écrites.

6. Mode de jeu et techniques contemporaines :

- utilisation d'un vibrato mécanique correct.
- utilisation de multiphoniques simples, flatterments simples, bruits de souffle, bruits de clés et doigtés de quart de ton simple.

8. Interprétation :

- vibrato mécanique sur les valeurs longues.
- remarquer et exploiter les notions de tension et de détente.
- faire appel aux images pour parler d'ambiance musicale.
- avoir conscience des traits des autres instrumentistes en musique de chambre.

9. Musique d'ensemble :

- savoir se rattraper.
- travailler en équipe et avoir un début d'autonomie et de responsabilité.

10. Evaluation, audition, concert, spectacle :

- avoir des petits projets hors établissement entre amis et famille.
- prendre part à des stages pour s'enrichir.

Le deuxième cycle

1. Motivation, méthode de travail, autonomie :

- distinguer les difficultés techniques et musicales d'une pièce.
- prendre l'initiative de créer soi même des exercices techniques pour surmonter la difficulté.
- savoir s'auto évaluer et trouver des solutions adéquates aux problèmes.

2. Posture, tenue :

- prendre conscience que le corps a une incidence sur le jeu instrumental.
- avoir des doigts bien placés et souples.
- maîtriser l'embouchure pour un résultat voulu.

4. Sonorité :

- le son ne se dégrade pas entre les registres.
- avoir un son personnel en expérimentant différents matériels.

5. Justesse :

- savoir s'accorder.

- travailler la justesse en musique de chambre.

6. Articulation :

- consolider le travail sur les articulations vu en cycle 1.
- connaître la résultante de tous les modes d'attaques.

7. Mode de jeu et techniques contemporaines :

- approfondir les connaissances vues en cycle 1.
- utilisation du subtone, flatterzung, growl.

8. Interprétation :

- approfondir les notions vues en cycle 1.
- utiliser un vibrato musical, non mécanique de façon plus naturel.

9. Musique d'ensemble :

- consolider les notions vues en cycle 1.
- jouer d'un autre saxophone.

10. Evaluation, audition, concert, spectacle :

- jouer régulièrement devant un public.
- avoir une relation correcte et gérer avec le trac.

Le troisième cycle

1. Motivation, méthode de travail, autonomie :

- une autonomie et une responsabilité pour le travail.
- les choix techniques et musicaux sont assumés.
- une méthode de travail personnalisé.

2. Posture, tenue :

- rapport à la scène personnel et assumé.

3. Respiration :

- pas de problème de respiration.
- prendre conscience que la respiration est l'énergie d'une pièce.
- pratiquer la respiration continue.

4. Sonorité :

- produire différents types de sonorité propres à un contexte musical donné.

5. Justesse :

- connaître les aléas de la scène et du programme musical pour s'accorder.

6. Articulation :

- maîtriser tous les modes d'attaques.

7. Mode de jeu et techniques contemporaines :

- maîtriser tous les modes de jeu vus en 1^{er} et 2^{ème} cycle.

8. Interprétation :

- différencier plusieurs interprétations.
- faire le choix d'une interprétation personnelle justifiée.

9. Musique d'ensemble :

- consolider les notions vues en 1^{er} et 2^{ème} cycle.
- être capable de prendre part, diriger et mener à bien différentes formations.

10. Evaluation, audition, concert, spectacle :

- être capable d'assurer un programme de concert.
- réaliser des projets artistiques avec différents arts.
- être capable de se passer des conseils d'un professeur de saxophone.